

LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU NORD

ST-JEROME, 12 NOVEMBRE 1891

J. J. GRIGNON Redacteur

TREFFLE COTÉ & CIE. Magasin de Fer

[HARDWARE STORE]

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE,

SAINT-JEROME.

Grande Vente a Sacrifice!

POUR SIX SEMAINES SEULEMENT

CHEZ

P. LALLIER

Magasin Rouge et Bleu, Rue Ste-Julie, en face du Presbytere, Saint-Jerome

Un fonds de banqueroute de \$10,000 achete a Montreal et ajoute a mon stock sera vendu a 40 0/0 meilleur marche que partout ailleurs.

Tweeds, Draps a manteaux, Corps, Galecons, Flanelles, Coton, Etoffe du pays, Chapeaux, Chaussures, Vaisselles, Vins, Liqueurs et Groceries, Cierges et Huile d'olive, Lampions, etc.

AVIS PUBLIC.

M. BRUNO BEAU IEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en meme temps il annonce a ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Epicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son Etc., Etc., echangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise.

Rue de la Gare | ST-JEROME

S. G. LAVIOLETTE,

MARCHAND DE

Ferronneries, Peintures, Vernis.

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poeles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, Près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

Nos Compagnies d'Assurance.

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques dans notre ville et dans ses environs :

- CANADA LIFE, QUEEN, ROYAL, COMMERCIAL UNION, IMPERIAL, PHENIX, Dr C. L. de MARTIGNY Agent pour St. Jerome et le district de Terrebonne.

BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGE, Près du Marché, St-Jerome.

FEUILLETON LE CRIME DE MONTPELLIER

DEUXIEME PARTIE

VII

- J'étais ici! j'ai tout entendu et si j'ignore de quelles armes Pierre Gilbert compte faire usage et ce que je dois redouter des menaces qu'il a proférées, je sais, et cela suffit, qu'il n'entend pas abandonner ses projets de vengeance, et qu'il est résolu à rendre honte pour honte!

Berthe se tut un moment pour reprendre presque aussitôt :

- Vous le voyez, monsieur, poursuivit-elle, notre destinée est toute tracée, et nous sommes séparés pour le présent et pour l'avenir! Cependant, je me reprocherais de mettre dans mes paroles plus de rigueur qu'il ne convient. Lors de la dernière entrevue que nous avons eue ensemble, je me suis crue excessive, injuste; j'ai obéi à un mouvement irréfléchi d'irritation et de colère, et je vous ai tenu un langage que j'ai souvent regretté depuis. Eh bien, au moment de nous quitter pour toujours, je ne veux pas emporter le souvenir d'une mauvaise action, et j'entends que nous nous séparions sur l'impression plus digne de vous et de moi.

- Ah! combien je vous bénis du plus profond de mon cœur! dit Paul; si vous saviez quel bien me font vos généreuses paroles! - Nous ne nous reverrons plus! - Berthe! - Mais quel que soit l'avenir qui nous attend, il ne restera au moins dans notre esprit aucun souvenir pénible du passé commun, et rien n'altérera plus le sentiment d'estime réciproque que nous nous portons!

- Ah! maintenant, je pourrai mourir! s'écria Paul avec feu.

Berthe ferma doucement les yeux.

- Vous ne mourrez pas! interrompit-elle d'un accent brisé; vous êtes jeune, estimé de tous, vous serez estimé de tous, vous serez aimé comme vous méritez de l'être, et c'est moi qui veux que vous viviez.

- Vous! et que voulez-vous que je fasse désormais, dans une vie déshéritée de toute joie? N'ai-je donc pas déjà assez souffert, et à quel espoir pourrais-je me rattacher encore? Non, tout cela est fini, j'ai fermé mon cœur pour ne le rouvrir jamais, et je mourrai comme j'aurai vécu, fidèle à un seul amour que j'avais rêvé!

Berthe baissa le front. On eût dit qu'elle n'avait pas la force de s'éloigner; elle n'osait regarder celui qui lui parlait. Enfin elle fit un énergique effort sur elle-même, reprit le bras de Jobic qu'elle avait un moment abandonné et fit un pas vers la porte.

- Adieu! dit-elle d'une voix tremblante et sourde.

- Non! non! ne partes pas ainsi, Berthe! cria Paul Didier.

- Mais que voulez-vous donc?

- Votre main, Berthe! Songez que c'est un adieu éternel. Votre main!

Et en même temps, profitant d'un mouvement peut-être insouciant de

la jeune fille, Paul saisit sa main glacée et la couvrit de baisers fous. Cela dura le temps de le dire. Berthe se retira précipitamment, et Paul qui s'était penché au dehors, pour la suivre le plus longtemps possible, l'entendit alors se répandre en sanglots sur le sein de la petite Jobic qui la consolait avec de douces paroles.

VIII

Quand Berthe arriva au château, elle trouva toute la domesticité sur pied et fort inquiète de ne pas la voir rentrée à cette heure de la nuit. Elle courut se réfugier dans sa chambre où son père alarmé ne tarda à la rejoindre. Elle s'était jetée sur une chaise longue et avait renvoyé tout le monde, à l'exception de Jobic.

- Qu'est-il donc arrivé? interrogea M. Gautier. Pourquoi es-tu rentrée si tard? Tu n'es pas souffrante au moins?

- Non, mon père répondit Berthe qui était fort pâle et très émue des événements de la soirée; nous étions sorties, Jobic et moi; nous avons été surprises par l'orage et nous sommes réfugiées à la ferme des Hétraies en attendant une embellie.

- Et c'est tout?

- C'est tout.

- Vous n'avez fait aucune rencontre?

Berthe tressaillit et se dressa sur son séant.

- Pourquoi me demandez-vous cela? dit-elle, subitement interressée.

- C'est que je te trouve bien troublée. Et puis...

- Eh bien, tout à l'heure, ne te voyant pas revenir, et déjà bien tourmenté, je suis allé à ta rencontre; et sur la route j'ai cru voir passer...

- Qui donc?

- Paul Didier.

- Ah!

- C'est une erreur, sans doute, je me serais trompé, la nuit, on ne distingue pas bien. D'ailleurs, à cette heure, que serait-il venu faire ici?

- Une chose fort naturelle, répliqua Berthe.

- Comment?

- Puisque Pierre Gilbert demeure à ferme des Hétraies.

- Tu en es sûre?

- Je viens de le voir.

- Toi!

- Avec Paul.

- Tu lui as parlé?

- Oui.

- Que t'a-t-il dit?

Berthe se mordit les lèvres jusqu'au sang et son regard chargé d'effluve, s'attacha avec une étrange insistance au visage de son père.

- Pierre Gilbert a-t-il se venger de vingt années de honte, dit-elle d'un ton incertain; et rien ne doit plus l'arrêter désormais.

- Que fera-t-il?

- Que nous importe, et pourquoi s'en inquiéter? repartit Berthe.

N'avons-nous pas pris ce matin une résolution définitive? Pierre Gilbert fera ce qu'il jugera opportun, et nous n'avons pas à nous préoccuper du résultat des démarches qu'il va tenter. N'est-ce pas votre avis?

- Sans doute, bulbutia M. Gautier.

- Nous partirons donc demain.

- Le regretterais-tu?

- Moi!

- Avant de t'éloigner, ne penses-tu pas qu'il serait convenable de répondre à la demande que m'a faite le vicomte de Fontenette.

- C'est inutile! ou plutôt, si vous tenez à ce qu'il soit fixé sur mon

sort, vous pourrez lui dire que, tout en le remerciant de l'honneur qu'il voulait me faire, je me vois à regret obligé de lui répondre par un refus.

M. Gautier fit un mouvement.

- Est-ce possible! s'écria-t-il.

Mais ce matin tu n'étais pas si résolu?

- J'ai changé d'idée.

- Pourquoi?

- Parce que le vicomte est un honnête homme et que je ne voudrais pas le tromper!

- Que dis-tu?

- Je dis qu'avant un mois, peut-être, M. de Fontenette pourrait amèrement regretter d'avoir donné son nom à la fille du banquier Giral.

Et elle se jeta éperdue et rougissante sur sa chaise longue, le visage voilé par ses longs cheveux dénoués. M. Gautier devint livide. Un moment, la stupeur étouffa la parole dans sa gorge.

- Malheureuse enfant! balbutia-t-elle en s'efforçant de répondre.

- Je ne sais pas. Ne m'interrogez pas! fit Berthe en sanglotant.

- C'est Pierre Gilbert?

- Je ne lui ai pas parlé.

- Son fils, alors?

- Non! non! pas lui!

- Mais qui... qui donc? Je veux savoir.

Et comme Berthe se taisait, la tête dans les mains :

- Ah! ils savaient ce qu'ils faisaient les misérables! continua M. Gautier, la lèvre contractée et l'œil plein d'un feu sombre; il ne me restait que ton amour et ils veulent me l'enlever, pour n'y laisser à la place que honte et mépris! Pauvre Berthe, tu les as crus! Toi que j'ai entourée de tant de soins et de tendresses toujours; toi que Dieu a fait naître en un jour de deuil, et qui depuis a été mon orgueil et ma consolation! Maintenant je n'aurai plus rien; un jour viendra où tu n'oseras plus lever les yeux sur ton père!

- Ah! ne croyez pas cela!

- Ne t'ai-je pas vue rougir tout à l'heure? Et pourquoi as-tu prononcé le nom de banquier Giral?

- Pardonnez-moi!

- Tu vois bien!

Berthe secoua violemment le front et, écartant d'un geste farouche ses cheveux qui l'aveuglaient, elle tendit ses deux mains suppliques vers son père.

- Pardonnez-moi! répéta-t-elle; moi je ne vois qu'une chose, c'est qu'au fond de mon cœur il n'y aura jamais pour vous que respect et vénération. Je vous aime, et aucune calomnie ne pourra altérer le profond amour que je vous ai voué. Mais que dirai-je? depuis deux mois, j'ai traversé des épreuves si terribles, mon cœur a tant souffert et saigné, que, bien souvent, je ne sais plus vraiment ni si je pense ni si je vis!

Tout à l'heure, à la ferme, j'ai surpris une conversation entre Pierre Gilbert et son fils. Je ne voulais pas écouter, et j'ai tout entendu. Pierre Gilbert parlait de vengeance et d'infamie Paul, lui, se taisait; il résistait, pensant sans doute à tout le chagrin que j'allais éprouver. Alors j'ai été effrayé, sans me rendre compte. J'ai eu peur; et c'est sous cette impression que je suis rentrée. Comprenez-vous?

M. Gautier garda un moment le silence; il serrait les mains de Berthe dans les siennes et la contemplait d'un regard attendri et voilé de larmes.

- Pauvre chère! murmura-t-il d'une voix brisée, tu souffres, je le vois bien; et si ces émotions devaient se renouveler souvent, tu n'y résisterais pas. Il faut prendre un parti!

- Lequel? interrogea Berthe suspendue aux lèvres de son père - Celui que j'aurais dû prendre depuis quelque temps.

- De quoi s'agit-il?

- De ce qui s'est passé, il y a vingt ans, à Montpellier, dans la maison Giral & Cie.

- Ce nom de Giral.

- C'est celui que je portais alors.

- D'où vient que vous ne le portez plus aujourd'hui?

- Je t'expliquerai tout cela.

- Bientôt?

- Demain.

Berthe enveloppa son père d'un regard singulier: une question était sur ses lèvres, et elle n'osait la formuler; une curiosité s'était emparée d'elle; il y avait un coin qui lui paraissait obscur, et elle voulait l'éclaircir. Enfin elle prit son parti.

- Un mot seulement? dit-elle d'une voix qui tremblait.

- Qu'est ce donc? demanda M. Gautier.

- Je suis curieuse; il ne faut pas m'en vouloir, et je me demande...

- Parle.

- Cette maison Giral...

- Eh bien?

- Elle avait un caissier...

- Sans doute!

- Et ce caissier s'appelait Pierre Gilbert?

- En effet.

- Vous l'avez connu?

- Pendant cinq années.

- Et vous mon père croyez-vous que cet homme soit coupable?

- Moi!

M. Gautier allait répondre évasivement. Mais sous le regard de Berthe, il revint aussitôt à un sentiment plus avouable.

- Comme la justice elle-même, répondit-il, j'ai pu me laisser égarer par les apparences; mais aujourd'hui...

- Aujourd'hui?

- J'affirmerais volontiers qu'il était innocent.

- On l'a condamné, cependant.

- Tout l'accusait.

- Et aucune voix ne s'est élevée pour le défendre.

- Il était absent.

- Le malheureux comme il a dû souffrir!

M. Gautier se tut; Berthe poursuivait son idée.

- Ne pensez-vous pas, mon père, dit-elle, que, dans ces circonstances, nous avons un devoir à remplir?

- Lequel? fit le banquier.

- Pierre Gilbert va demander la révision de son procès.

- On me l'a dit.

- Eh bien! c'est à vous, puisque vous l'avez connu, qu'il appartient d'apporter à ce malheureux l'appui de l'autorité que vous donne la considération dont vous jouissez à juste titre.

- Et quoi? tu veux.

- Qui pourrait vous arrêter?

- Mais, pour le servir utilement, il faudrait dénoncer le vrai coupable.

- Le connaissez-vous?

- Moi!

- Il me semble que votre conduite est tout indiquée.

- Tu ne sais pas ce que tu demandes.

- Je ne vous demande aucun acte devant lequel un honnête homme puisse hésiter.

- Berthe!

Berthe ferma les yeux pour ne pas voir l'étrange confusion qu'elle remarquait sur les traits de son père. Il y avait là un mystère! Quel était-il? Elle n'osait pousser plus loin ses questions. Et, pour la seconde fois, elle s'effrayait des étranges soupçons qui lui venaient. Elle pressa ses tempes avec force et finit par s'accouder, accablée et désillante.

(à suivre)

LE NORD

Journal Hebdomadaire.
Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par
La Cie d'Imprimerie du NORD.

Abonnement.....\$1.00 par année
50 c. pour 6 mois

ANNONCES
Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts

Toutes correspondances doivent être
adressées :

Z. DRAPEAU,
Fermier de l'imprimerie du Nord,
St-Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JÉROME, 12 NOVEMBRE 1891.

La Commission Royale et le senti-
ment populaire

On sait que la Commission roya-
le a terminé ses travaux. Quelque
légitime que soit l'anxiété générale,
au sujet des conséquences qu'en-
traînera le rapport qu'elle doit pro-
chainement soumettre au lieutenant
gouverneur, cette anxiété ne saurait
empêcher le jugement du peuple,
sur la responsabilité ministé-
rielle, d'être assez solidement
assis dès maintenant pour que rien
ne l'ébranle. Le rapport peut faire
matière à pari et non matière à
conviction; puisqu'il n'aura de portée
immédiate que sur la volonté du
représentant de la reine.

Ce que le peuple voulait, il l'a
obtenu. Il voulait des témoins qui
parlent et non de vils complaisants
à qui un président de comité d'en-
quête ferme la bouche quand ils
sont sur le point de divulguer les
voies de la clique ministérielle, com-
me l'a vu dans les enquêtes Whelan,
Lockwood, etc.

Le peuple voulait faire lui-même
la lumière: il voit maintenant et
juge.

Que les commissaires décident de
la légalité des actes criminels qui
ont donné de la forme au vol mon-
strueux de la Baie des Chaleurs:
c'est leur rôle. Baptiste, le juré
conscientieux et la victime du vol
donnera son verdict contre les vo-
leurs. Il fut naïf dans sa confiance
quand M. Mercier vint à lui en
l'appelant son père et en lui disant:
Je souffre la pauvreté comme toi...
vengeons l'affront du sang! Il sera
naïf en jugeant le fourbe et le dilap-
idateur de l'argent public. Il ne
s'embêtera pas à écouter les ergota-
ges détraqués des voleurs pris la
main dans le sac.

Il sait que la parole d'un voleur
ne vaut pas mieux que sa main.

Jean-Baptiste sait faire le procès
d'un escroc.

Il sait que le voleur de nuit fuit
la lumière et que le voleur à la plume
s'entoure de petits papiers et de
grimoires. Il faut qu'ils soient bien
aveuglés, les scélérats de la Baie
des Chaleurs, pour fonder leur
espoir sur l'ignorance du peuple. Ils
pensent donc ce peuple bête au point
de les absoudre parce qu'il n'est pas
prouvé que Arm-trong ait lui-même
divisé les \$100,000 en pièces son-
nantes entre Mercier, Pacaud, Lan-
lier, Tarte et consorts, dans un sou-
terrain ignoré du reste des vivants!

Ah! les aigrefins! Jean-Baptiste
n'a que trop de flair pour vous dé-
busquer.

Il vous a demandé à vous, bohé-
mes de la veille, qui fécraez main-
tenant de la somptuosité de vos
équipages, où vous prenez votre
argent pour changer vos réduits
d'hier en lambris dorés, pour faire
paître le luxe des plus riches négoc-
iants devant le faste de votre train
de vie, et pour étonner l'étranger
par vos folles largesses?

Il a demandé en particulier à
Mercier comment il a pu en six
mois dépenser:

Table with 2 columns: Item and Amount.
En Europe..... \$10,000
Par M. Pacaud..... 2,000
Fête des Zouaves..... 4,000
Tourouvre..... 6,000
Dépenses courantes..... 4,000

\$26,000
avec son salaire de \$5,800 par
année.

Et quand M. Pacaud confesse
voir volé \$100,000 à la province,
qu'il déclare avoir bâti une maison

princièrre à Langelier, qu'il admet
avoir payé les billets de Mercier, à
même une bourse où l'argent de ce-
lui-ci se confondait avec les \$100,000,
qu'il reconnaît qu'une autre partie
de l'argent a servi à l'élection de
leurs amis, le peuple ne dira pas que
tout ce monde là subsiste de vols et
de rapines!

Il le dira bien haut, son verdict.
Aux prochaines élections la sen-
tence.

CHRONIQUE

J'ai été assez modérément criti-
quée par Fière Allure. S s encourage-
ments partent d'une main mal as-
surée, mais enfin je m'y laisse pren-
dre, comme vous voyez.

Ni Fière Allure, ni Marcel n'ont
compris que juvénile est l'opposé de
sévère qui implique l'idée de cadu-
cité et qu'une éloquence qui bien
ne touche, est une éloquence qui
joint l'agrément à la gravité.

Quant au reste, que Fière Allure
s'en tienne à l'effet produit sur lui-
même sans rechercher le but que je
me proposais, car après tout je ne
pousse pas l'égoïsme jusqu'à m'écrire
que pour moi-même.

Le Nord a reproduit de la Semai-
ne Religieuse un article touché de
main de maître sur le suicide. Cela
m'a rappelé la pénible impression
que m'a produite la gravure du
Petit Journal montrant Boulanger
au moment de retourner à son néant,
comme il l'a dit, sur la tombe de la
Bonne-mère. Le cœur se navre à la
vue de ce brillant organisme hu-
main, servi par une intelligence su-
périeure et une âme vaillante, qu'un
regret d'amour, bas et lâche, va je-
ter aux gémonies.

La religion lui ouvrait l'immorta-
lité au champ d'honneur: le doute
en a fait Pignoble esclave d'une
femme perdue et l'a conduit au ter-
me de l'opprobre.

L'école des arts et métiers et l'é-
cole du soir viennent de rouvrir
leurs portes toutes battantes. Voilà
un joyeux événement pour les éco-
liers barbons, auxquels la vacance
a dû paraître bien longue.

Il est indiscutable que nos artisans
ont beaucoup profité des leçons de
l'art. Qu'ils continuent jusqu'à ce
qu'ils soient en état d'épurer le goût
de nos maisons: c'est un point es-
sentiel pour St-Jérôme et pour eux,
qui peuvent se tenir pour certains
que le salaire sera toujours en rai-
son de la perfection de leur travail.
Quelques-uns en font déjà l'expé-
rience. Les professeurs paraissent
très bien qualifiés.

Pour ce qui est de l'instruction
primaire, quel trésor et comme on
ne saurait trop y puiser!

"Après le pain, disait un philoso-
phe, le premier besoin du peuple c'est
l'instruction."

En voyant un homme, de tant
soit peu d'affaires, et à l'âge de la
quarantaine, qui s'initie aux secrets
de l'abécédaire, je m'imagine un
aveugle de naissance qui recouvre-
rait graduellement la vue. A mesure
que les objets se dessineraient plus
nettement à ses yeux, quelle admi-
ration lui échapperait, quel irrésis-
tible entraînement le transporterait
à travers ce nouveau monde, res-
plendissant de merveilles!

Voilà cet illettré d'hier dont l'en-
seignement a dessillé les yeux. Il ne
mélèra plus au bête, avec un regard,
il ne fera plus les étrangers confu-
dés de ses lettres d'affaires, il fera
des entrées fideles dans ses livres de
ses crédits et dépenses, il n'aura
plus besoin de témoins pour ses
baux et marchés, il calculera par
lui-même ses chiffres d'affaires et
ses intérêts, il s'évitera de censurer
à tort et à travers l'administration
des deniers public; au lieu de dé-
pendre des voisins pour le délasse-
ment de l'esprit et des professeurs
pour le perfectionnement de son art,
il trouvera toujours ces loisirs sous
la main, dans son journal et son li-
vre; enfin au lieu de vivre dans un
coin solitaire et détourné avec quel-
ques bibes de traditions incertaines,
son instructeur lui permettra de lier
connaissance avec tous les peuples
de la terre et tous les temps de leur
histoire.

N'est-ce pas à faire envie?

Avec la température délicieuse
qui vient de s'éclipser, sont venues
des craintes de grande sécheresse.
Puisqu'elles sont en partie dissipées,
je me permettrai de redire un mot
pour rire. On parlait, hier de la si-
tuation alarmante de certains culti-
vateurs dont les puits étaient à sec.
" Bah! fit quelqu'un, c'est encore
pire dans le sud. On m'a nommé des
habitants qui sont obligés de faire
vingt arpents en chaloupe pour aller
chercher de l'eau."
LUCETTE.

LA RAISON DU VOL

Un des faits dévoilés par l'enquête
de la Commission, sur lequel on a
peut être pas assez insisté, c'est la
différence entre la soumission re-
jetée du syndicat Macdonald et la sou-
mission acceptée du syndicat Thom
pour la construction du chemin de
fer de la Baie des Chaleurs.

Il ressort de l'enquête que M.
Macdonald offrait de construire le
chemin aux conditions suivantes:

- 1o Construire les premiers soixan-
te milles, excepté le pont sur la Cas-
capédia, sans subside.
2o Construire le pont sur la Cas-
capédia, moyennant \$50,000.
3o Construire les quarante milles
de chemin de Cascapédia à Paspé-
biac pour un subside de \$400,000 ou
deux milles piastres par mille payable
\$200,000 au parachèvement des pre-
miers vingt milles, \$200,000 au pa-
rachèvement de autres vingt milles.
4o Payer de sa poche sans retard
toutes les dettes de la compagnie,
acquiescer le roulant et désintéresser
les promoteurs de l'ancienne com-
pagnie.
5o Pourvoir le chemin d'un ma-
tériel roulant suffisant et en garantir
l'exploitation pendant cinq ans.
6o Déposer une somme de \$800,000
avec laquelle le gouvernement paie-
rait les intérêts sur les débentures
pendant dix ans.
7o Les débentures de \$20,000 par
milles devant être la propriété des
nouveaux entrepreneurs.

D'après ces propositions si elles
avaient été acceptées, la province au-
rait eu à payer \$450,000.

M. Macdonald a déclaré dans son
témoignage qu'il avait mis \$50,000
de côté pour M. Pacaud et en avait
averti ce dernier.

De son côté, M. Mercier dans son
témoignage vante la responsabilité
et l'honnêteté de M. Macdonald.

Les conditions du syndicat Thom
qui ont été acceptées sont les suivan-
tes:

- 1o Compléter les 100 milles avant
le 31 décembre, 1892. Comme garan-
tie pour le parachèvement et l'explo-
itation du chemin, \$500,000 en ac-
tions de la compagnie seront déposées
entre les mains du gouvernement
et remis à la compagnie, lorsque les
100 milles seront terminés et en
opération.
2o Le gouvernement paiera \$260,-
000, la balance de la subvention ac-
cordée par l'acte 45 Vict., c. 23, et
ses amendements, et 51-52 Vict., c.
91, article 12.
3o Le gouvernement paiera un
subside de \$50,000 pour le pont sur
la Cascapédia.
4o Le gouvernement paiera \$560,-
000, étant la subvention de 800 000
acres de terre convertie en argen-
t, cette somme devant être employé
par le gouvernement d'abord à payer
les réclamations légitimes et pri-
vilégiées, conformément à l'Acte 54
Vict., c. 88, existant contre le che-
min ou contre la compagnie, le sur-
plus, s'il y a, devant retourner à la
nouvelle compagnie. Les réclama-
tions non contestées devant être ré-
glées avant le 10 mai.

La somme que la province aura à
payer en vertu de ces arrangements
est de \$870,000, ou \$420,000 de plus
que demandait le syndicat Macdo-
nald.

Mais en vertu de l'arrangement
fait avec le représentant du syndicat
Thom, M. Pacaud devait recevoir et
a reçu \$100,000, juste le double de ce
que M. Macdonald était disposé à lui
payer pour obtenir la charte du che-
min.

En acceptant la soumission la plus
élevée, le gouvernement promettait à
M. Pacaud de payer \$41,000 à M.
Mercier ou pour M. Mercier, à ses
ministres ou pour ses ministres, et
\$10,500 de dettes politiques contrac-
tées par les libéraux de Québec. Avec
les \$50,000, M. Pacaud n'aurait pu
payer tout cela.

Voilà pourquoi le syndicat Thom
a eu la préférence et pourquoi la pro-
vince est volée de \$420,000.

Un Million de boodlage

LES HONTES DE RÉGIME

Notre confrère de la Presse a reçu
de deux hommes politiques de Qué-
bec une communication très inté-
ressante:

L'autre jour, dit-il, nous avons
estimé à \$500,000 le montant du
boodlage opéré par la clique Pacaud
Mercier-Langelier. Nous recevons
de deux députés, ministériels na-
guère, les renseignements que nous
hésiterions à communiquer au pu-
blic tant ils sont incroyables, si nos
deux collègues de la chambre n'é-
taient pas aussi positifs qu'ils ne le
sont dans leur affirmation. " Vous
pouvez sans crainte, nous ont-ils dit
porter de \$800,000 à \$1,000,000 le
montant des boodlages prélevés de-
puis 1887. Et ils nous ont fait l'énu-
mération suivante en chiffres
ronds:

Table with 2 columns: Item and Amount.
Whelan, palais de justice..... 100,000
Alph. Charlebois: palais
legislatif..... 100,000
Marchands de bois..... 100,000
Grand-Tronc..... 100,000
Chemin de fer de Témis-
couata..... 35,000
1er boodlage Baie des
Chaleurs..... 15,000
2e boodlage..... 100,000
Contrat Vallières, sur
\$200 000..... 50,000
Commission sur em-
prunts..... 300,000
Contrat Berger au moins
De Beemer sur différents
subsides au bas mot..... 50,000
Différentes petites opéra-
tions, Lockwood, ponts
en fer, etc..... 100,000

Voilà donc \$1,000,000 de boodlages
opérés par la Clique.

Oh! comme une grande enquête
générale nous en ferait connaître
long.

Lettre de l'Hon. M. J. A. Chapleau

IL DÉFINIT SA POSITION.

MONSIEUR.—J'ai lu avec beaucoup
d'intérêt la lettre ouverte que vous
m'adressez dans votre journal du 31
octobre dernier, en réponse à deux
questions que je vous avais posées
au sujet de ma manière de voir sur
la question de la réorganisation du
cabinet.

Je dois d'abord vous remercier
cordialement de votre courtoisie et
de la bonne volonté dont vous avez
fait preuve à mon égard.

Votre bienveillance m'est d'autant
plus sensible, que j'ai été loin d'être
bien traité par certains journaux
d'Ontario dont j'étais en droit d'at-
tendre mieux.

Vous faites appel à l'esprit de
corps et au dévouement dont tout
vrai conservateur devrait être ani-
mé. Cet appel emprunte une nou-
velle force aux circonstances pré-
sentes, puisque tout le monde admet
la nécessité de l'union, si nous vou-
lons assurer le succès de la politique
conservatrice.

Avant d'aller plus loin permettez-
moi de vous dire que personne n'a
plus à cœur que moi la défense de
cette politique, et que tout ce que
j'ai pu faire dans le passé et tout ce
que je pourrai faire à l'avenir a été
et sera inspiré par l'unique désir de
consacrer le prestige et l'influence
que j'ai pu acquérir parmi mes com-
patriotes au service de mon parti,
pour la défense des grands principes
que nous avons défendus ensemble.

C'est à ces principes que la Pro-
vince de Québec est toujours restée
fidèle depuis le jour où conserva-
teurs et libéraux modérés ont formé
une alliance qui a valu à notre parti
le nom de "libéral-conservateur."

Il y a quelques années à peine,
nous étions encore tout puissants
dans cette province.

De Gaspé à Pontiac, les députés
conservateurs pouvaient se donner
la main et former une chaîne que
les plus graves événements dans la
direction du parti et des divisions in-
testines pouvaient seules briser. En
dépit de la position difficile créée
par ces divisions, j'ai réussi, à for-
cer d'énergie et d'efforts, à conserver
une majorité dans la grande région
politique que je représente au con-
seil de la nation. Mieux que tout
autre, je me rends compte de l'éten-
due du terrain que nous avons perdu
d'ailleurs: et après la dernière
session, mes amis et moi avons com-
pris la nécessité, le besoin urgent
d'obtenir pour la province de Qué-
bec une représentation dans le cabi-
net de nature à nous donner, à mes
collègues français et à moi, cette
augmentation d'influence que nous
est indispensable si nous voulons
repandre le terrain perdu depuis
quelques années.

Voilà ce que beaucoup de conser-
vateurs d'Ontario n'ont pas voulu
comprendre. Au lieu de m'attribuer
des motifs d'intérêt personnels, ils
auraient dû voir que mon unique
desir était d'augmenter une influen-
ce qui est autant à leur service qu'à
celui de la province de Québec.

La section française du parti libé-
ral-conservateur est aussi nécessaire
au parti que la section des Tories
d'Ontario ou le contingent conser-
vateur des provinces maritimes ou
de l'ouest.

C'est donc dans l'intérêt commun
qu'il faut mettre de côté les passions,
les préjugés, les ambitions de pro-
vinces et de personnes, de manière
à donner aux chefs conservateurs
qui représentent réellement l'électo-
rat dans les différentes parties du
Canada, tout le prestige et l'influen-
ce que le gouvernement peut mettre
à leur disposition.

Vous insistez dans votre lettre sur
l'opportunité qu'il y a de choisir
dans chaque district des hommes
dont l'influence puisse assurer au
gouvernement la plus grande somme
d'appui possible. C'est un point sur
lequel la presse conservatrice
l'Ontario pourrait s'exercer avec
profit au lieu de consacrer ses colom-
nes à des attaques inconsidérées
contre des hommes qui dans le pas-
sé, ont rendu au parti des services
loyaux et précieux, et dont l'influen-
ce est nécessaire à son existence.

J'ai été accusé d'avoir cherché à
me rapprocher des libéraux et d'a-
voir formé la trahison dans nos
rangs. Ceux qui ont dit cela ont
commis un mensonge de propos dé-
libéré, et ils auront prochainement
l'occasion de dire où ils ont puisé
leur renseignement pour lancer cette
calomnie.

Comme si, après trente ans de
combat, de travail et de dévouement
à une cause que j'ai défendue avec
amour, comme une chose sacrée, je
pouvais me sentir porté à m'attier
avec ceux qui n'ont eu pour moi
que de la violence, des insultes et
des calomnies. Comme si, après
avoir travaillé et contribué au
triomphe de ces grands principes
que je considérais et considère en-
core comme la base de notre pros-
périté, je pouvais y renoncer pour
devenir l'apôtre de tout ce que j'ai
combattu comme pernicieux pour le
Canada, depuis mon entrée dans la
vie publique.

Il est vrai que de temps à autre
des divergences d'opinion se sont
produites entre mes collègues et
moi, au sujet de la direction du
parti. En règle générale, nous avons
pu nous entendre à l'amiable, grâce
à des concessions mutuelles.

Lorsque je n'ai pu réussir seul à
défendre les intérêts qui m'étaient
confiés j'ai appelé mes amis à mon
aide et j'ai signifié mon intention
de me retirer du cabinet plutôt que
de me soumettre soit à des exigen-
ces injustes, soit à une ligne de
conduite que mes convictions ne me
permettaient pas d'approuver. C'est
parce que j'ai foi dans la politique
conservatrice que je ne me suis
jamais prêté, que je ne me prêterai
jamais à ce qui, dans mon opinion,
serait fatal au parti.

Au lieu de tomber, comme mini-
stre, pour une erreur dont je serais
responsable avec d'autres, je ferais
comme ce maréchal de France qui,
ayant été blâmé par l'Empereur,
retra dans sa tente, remplaça son
uniforme par la tunique du simple
soldat et revint devant le monarque
avec ces fières paroles: "Sire, je
mourrai pour la France, mais je ne
porterai pas la responsabilité d'une
campagne qui entraînerait la perte
de l'armée."

Je me suis toujours efforcé d'être
digne de ceux que je représente.
Comme ministre, j'ai vu au con-
seil de la nation et cela implique la
liberté de parole.

Que ceux qui me reprochent mon
indépendance fassent voir leur
dossier politique et qu'ils le comparent
avec le mien pour voir qui de nous
aura fait plus pour le maintien et
la gloire du parti que nous défendons.

Pour moi-même, je ne demande
rien. Tout ce que je demande, c'est
pour ma province. Je n'ai jamais
perdu de vue les besoins des autres
provinces afin de ne pas être injuste
à leur égard lorsqu'il s'agit de
demander quelque chose pour la
mienne.

Pourquoi existe-t-il dans certains
quartiers, une disposition à mécon-
naître ma libéralité et pourquoi
cherche-t-on à me priver d'une
influence que je n'exerce qu'au profit
du parti?

Autant que qui que ce soit je
comprends les difficultés que ren-
contre le Premier Ministre dans la
réorganisation du cabinet et les
événements démontrent que mon
ambition personnelle n'est pour
rien dans ces difficultés que la
presse a signalées au public depuis
quelque temps.

Je dois au premier ministre mon
concours dans la limite des intérêts
qui m'ont été confiés, et ce concours
je lui donne sans réserve.

Je suis certain que les journaux
conservateurs qui m'ont attaqué ne
feraient cette justice de reconnaître
que je n'ai pas précipité une crise
qui, si je n'avais considéré que moi
seul, aurait pu avoir les plus graves
résultats.

En terminant, je désire faire un
appel à la presse conservatrice
d'Ontario. C'est de ne pas se former
une opinion injuste de la province
de Québec, par suite du régime

scandaleux que les libéraux nous
ont imposé depuis 5 ans. Notre po-
pulation est restée conservatrice,
elle est restée honnête.

Les canadiens-français sont indi-
gnés lorsqu'on a abusé de leur con-
fiance bien que ce soit pour peu de
temps.

Mais j'espère qu'avant long-
temps ils auront l'occasion d'affirmer
leurs volontés et de réparer l'erreur
commise en délaissant la province de
ces hommes qui l'ont discréditée
par leur mauvaise administration.
J'ai l'honneur d'être,
Cher monsieur,
Votre sincèrement,
J. A. CHAPLEAU.

Ottawa, 5 Nov. 1891

Anniversaire.

L'Echo des Deux-Montagnes vient
d'atteindre sa première année. Sa
dénouement est laborieuse, mais assez
inoffensive.

Nous lui souhaitons le succès
qu'il mérite, en même temps que
nous faisons des vœux pour le comté
des Deux-Montagnes qu'il a mission
de faire progresser.

Nos félicitations au Pionnier de
Sherbrooke à l'occasion de son anni-
versaire. C'est peut-être la plus
prosper des feuilles hebdomadaires.
Elle est aussi un modèle pour les
organes de progrès local.

De quoi sert-il à l'Echo de nous
imputer les correspondances qui
peuvent dans notre journal à son
sujet? Pense-t-il, dans son ingénuité,
qu'il n'y a que le rédacteur du
Nord pour ressentir l'outrage qu'il
ne cesse de prodiguer à la popula-
tion intelligente des Deux-Monta-
gnes?

C'est nous faire trop d'honneur
de nous attribuer un zèle aussi
éclairé pour l'agriculture des Deux-
Montagnes que l'a fait voir notre
correspondant.

Il restera toujours à l'Echo pour
nous injurier, nous traiter de mons-
tre, de petit Cain, et on sait de quoi
qui sommeille, la ressource de la fic-
tion. L'homme sérieux qui a ima-
giné l'histoire de la compilation des
discours de M. Daoust, ne doit pas
être en core au bout de son esprit.

Tribune Libre

CORRESPONDANCES

Sans responsabilité pour la rédac-
tion.

M. le Rédacteur.

En feuilletant certains numéros
de votre journal, j'ai remarqué l'é-
crit de l'un de vos correspondants
qui paraissait s'inquiéter de la qui-
tude des commissaires d'école de la
ville.

Ce correspondant ignore les tra-
vaux de nos commissaires d'école,
ou il est bien exigeant s'il trouve
qu'ils n'ont rien fait. Leur repos
n'est qu'apparent: pour l'informa-
tion de votre correspondant je vais
énumérer quelques-uns de leurs
actes.

Ils ont bien et durement engagé des
professeurs dont les salaires se
montent à une somme de près de \$1,700;
ils ont réussi, faisant preuve d'un
zèle des plus méritoires, à faire payer
par les propriétaires les services d'un
nouveau vicaire pour la paroisse. A
ma connaissance, on disait qu'il fal-
lait que les classes fussent près de
l'Eglise, parce que le curé devait en
être le directeur journalier; mais
on n'avait jamais dit ni laissé sup-
poser qu'il fallait au curé un em-
ployé pour faire cette besogne. MM.
les commissaires ont bien voulu
faire cette grâce au M. le curé.

Les commissaires sont de plus
parvenus à faire payer par les pro-
priétaires un loyer additionnel de
\$600 par année, ce dont on doit leur
savoir gré.

Ils ont encore réussi à faire payer
par les propriétaires seuls le coût de
construction de la salle du marché;
mais en cela il convient de constater
qu'ils ont eu le concours éclairé du
conseil municipal. Ce dernier s'est
engagé à faire finir cette salle, et les
commissaires se sont engagés à
payer \$300 de loyer par année. Il
semble, quand on y réfléchit un peu,
qu'il eût été aussi sage de faire finir
la salle et de la laisser gratis pour
l'usage des classes. Le coût en eût
été payé par les revenus municipaux
auxquels les locataires contribuent,
tandis que ce loyer de \$300 ne se
paie que par les propriétaires. On
me pardonnera bien, j'en suis sûr,
ce petit reproche que je fais en pas-
sant. J'y mets si peu de malice que
je ne veux pas même attirer l'atten-
tion sur le fait qu'on enlève au pu-
blic l'usage de la seule salle conve-
nable que nous avons.

Voilà, je crois, assez de besogne au crédit des commissaires pour qu'on ne les attaque pas publiquement comme l'a fait votre correspondant.

Ce n'est pas en vain qu'on a élu deux commissaires nouveaux. Je ne crois pas cependant qu'ils aient fait tout cela, à eux seuls; les anciens ont dû leur aider sinon activement, du moins par leur bonne volonté tacite.

Après tant de besogne, on peut se préparer à l'idée de voir surgir un colige de dessous la neige au printemps.

Justice.  
St-Jérôme, 9 novembre, 1891.

Ste-Anne-des-Plaines.

A une session du conseil municipal de la paroisse de Ste-Anne-des-Plaines tenue le deux de novembre mil huit cent quatre-vingt-onze, à laquelle étaient présents, M. le maire Joseph Crépeau et MM. les conseillers Israël Lauzon, François Blouin, Joachim Vitieneuve fils, Joseph Leclerc et Magloire Thérien, les résolutions suivantes ont été adoptées par ce conseil :

Sur motion de M. François Blouin secondé par M. Israël Lauzon, il est résolu unanimement ;  
Que ce conseil a vu avec un profond regret l'un de ses membres les plus distingués et le plus ancien, M. Isidore Thérien, laisser définitivement cette paroisse pour aller s'établir dans la région du Lac Témiskamingue ;

Que ce conseil offre à M. Thérien les plus sincères remerciements et toute la reconnaissance que lui doivent les citoyens de la paroisse de Ste-Anne-des-Plaines, pour l'habilité, le désintéressement et le dévouement sans borne avec lesquels il a rempli parmi eux les différentes charges municipales, pour les services signalés qu'il n'a cessé de leur rendre dans tous ses rapports avec eux et surtout comme membre de ce conseil dont il a été le digne maire pendant seize ans ;

Que ce conseil exprime à M. Thérien et à son estimable famille qu'ils ont emporté avec eux l'estime et toutes les sympathies des citoyens de Ste-Anne-des-Plaines qui ne les oublieront jamais et qui ne cessent de faire les vœux les plus ardens pour leur bonheur et leur prospérité ;

Sur motion de M. Joachim Villeneuve fils secondé par M. Joseph Leclerc, il est résolu unanimement que copie des présentes résolutions soit transmise à M. Isidore Thérien (Signé) JOSEPH CRÉPEAU, Maire, F. VILLENEUVE, Sec. Trés.

Le curé Labelle et le grand Ménard

On parlait de deux athlètes qui s'étaient, quelques jours auparavant, mesurés à bras-le-corps.

—Ce devait être intéressant.

—Oui, les spectateurs en parais saient terrifiés.

—Mais vous ne savez donc pas, fit tout-à-coup un troisième, la prise du curé Labelle avec le grand Ménard, c'était bien autre chose.

—Quoi ! avec ce géant qui a si souvent fait trembler le nord du comté ?

—Il est haut comme les pins de la Rouge.—Il a une mâchoire de fer.—Les bras lui descendent aux genoux.—Et allongent des griffes d'ours.

—Oui, mais il est très intelligent et a aussi bon cœur que bon bras. Cependant n'oubliez pas que le curé Labelle avait aussi bon bras que bon cœur.

Rappelez-vous la période la plus active des pérégrinations du grand patriote à la Rouge. Pas de chemins à peine. On faisait des lieues en canot à travers lacs et rivières. Il fallait un bon pilote et un adroit canotier sur l'eau, un bras puissant pour le portage dans la forêt, et un joyeux compagnon partout : Ménard était tout cela. Elle est chère au nord l'image du curé Labelle voguant dans sa frêle embarcation. Voyez-le interroger l'horizon du regard et de son doigt puissant, planter ses clochers à droite et à gauche, dans la forêt vierge.

Or dans une de ces longues courses, Ménard trouvait le curé entêté plus que jamais à la distraction. Il ne répondait que par des oui, des non, des héin ! des oui là ! sans à propos aux facéties du jovial canotier. Tout-à-coup celui-ci se ravisa :

—Monsieur le curé, fit-il, il y en a qui prétendent que vous êtes fort à bras. Je ne pense pas ça, moi. Vous avez trop de ventre à porter pour faire un bon homme.

Mot 1

—D'ailleurs, continua Ménard, on dit que le bien mal acquis ne profite jamais, et à manger la dime des pauvres gens on ne doit pas prendre de forces... et le voilà parti de rire : oh ! oh ! oh ! oh !

Cette fois le curé revint au canot. —Toi, dit-il en accentuant énergiquement, mon Ménard, je te ferai boire de l'eau du lac. Puis souriant, il alluma sa pipe. Ménard fit le saut. Il savait le curé homme de parole et ne comprenait pas l'imprudence qu'il venait de faire en relevant son défi.

De bonne heure, dans l'après-midi, on atteignit la décharge du lac. Les autres canots de l'expédition arrivèrent. La tente fut dressée et tout le monde se dégourdit de son mieux. Pour le curé, il était en goût de truites. Il en prit une couple de douzaines de belles rouges, puis regagna la tente, après avoir soigneusement observé l'inclinaison du rivage. A peine avait-il fait quelques pas qu'il croisa Ménard, en quête de fagots. Il se jette aussitôt dessus, en criant : "C'est le temps, mon Ménard !" Celui-ci, partant d'un gros éclat de rire plein de provocation, se garantit du premier assaut, puis enserra dans ses longs bras son adversaire qui l'étreignait. Plusieurs fois l'on vit ces deux énormes masses d'hommes s'élever tour à tour dans l'espace et faire trambler le sol à leur retour en équilibre. Enfin le curé mémorisa si bien un croc en jambe que Ménard roula à terre avec lui et que ce dernier continua de l'entraîner, en roulant jusqu'à l'eau où il parvint à lui plonger trois fois la tête. Ménard se releva satisfait : il avait bu de l'eau du lac.

Le nouveau Jonas

Sous ce titre, une histoire bien curieuse ou plutôt un canard d'une colossale envergure, fait en ce moment le tour de la presse.

Grand nombre de journaux racontent sérieusement qu'un matelot du nom de James Bartley, actuellement soigné dans un hôpital de Londres, a passé plusieurs jours dans l'estomac d'une baleine et qu'il a été délivré de cette étroite prison par ses camarades qui ont pêché le cétacé.

L'auteur de cette mauvaise plaisanterie donne la parole au "Jonas" moderne :

"Je me souviens très bien, dit James Bartley, du moment où la baleine m'a lancé en l'air ; puis j'ai été englouti et me suis trouvé enfermé dans un étui uni et glissant dont les contractions m'obligeaient à aller toujours plus au fond. Cette sensation n'a duré qu'un instant, puis je me suis trouvé dans un sac très large et en étant autour de moi, j'ai senti que j'avais été avalé par la baleine et que je me trouvais dans son estomac.

"Je pouvais encore respirer, quoique avec beaucoup de difficulté, seulement j'aprouvais une impression de chaleur insupportable et il me sembla que j'allais être bouilli tout vivant.

"L'horrible pensée que j'étais condamné à périr dans le ventre de la baleine me torturait et cet état angoissé était encore accru par le calme et le silence qui régnait autour de moi. Enfin je perdis conscience de mon affreuse situation.

L'action du suc gastrique de la baleine a converti la peau de Bartley en véritable parchemin, s'il faut en croire les "journaux bien informés," qui craignent cependant malgré ces détails précis, de rencontrer des incroyables.

Tout cela prouve que la science et la saine raison n'avancent pas à pas de géants.

La Bible ne dit nullement que Jonas fût avalé par une baleine.

Nous tirons dans le livre de Jonas chap. II verset :

"Dieu fit en même temps qu'il se trouvait là un grand poisson..."

Quel poisson ?

Les livres saints ne le disent pas. Des races gigantesques ont disparu et Dieu pouvait bien créer un poisson expressément chargé de punir et de sauver en même temps le prophète désobéissant. Il est impossible à la baleine d'avaler un homme même un tout petit enfant.

Le cachalot qui broie ce qu'il mange, se nourrit de coquillages, de galéates, de méduses d'encornets, masses gélatineuses, monstres inertes qui, dit-on, gisent parfois au fond de l'océan en quantités considérables...

Mot 1

qui tapissent l'intérieur de cette vraie caverne mobile. La langue ramasse les insectes captifs les roule et en forme un bol alimentaire qui se moule, s'allonge et pénètre ainsi dans l'isthme étroit du gosier.

"La baleine, a dit Jacques Arago, se nourrit de crabes et de mollusques très petits dont le nombre compense la taille microscopique ; les mers fréquentées par ce cétacé en sont tellement infestées qu'il n'a qu'à ouvrir la gueule pour en prendre des milliers."

Puis il ajouta :  
"La maigre des baleine dans les eaux où ces mollusques sont rares, atteste que c'est là, en effet, la véritable nourriture de ces monstrueux cétacés."

Le docteur Maynard, qui a fait plusieurs voyages sur des navires armés pour la pêche de la baleine dit : "Notre petit doigt pénétrerait à peine par l'isthme de son gosier..."

En voilà assez... Ceux qui veulent se faire cuire ou parcheminer dans l'estomac d'une baleine ou d'un canard quelconque n'ont qu'à le faire. Quant à James Bartley, s'il existe, il doit bien rire de la crédulité de ses contemporains et de la bonne réussite de son poisson d'avril.

G. WEKEMAN.

LES EFFETS DU TROC.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

La saison de pêche sur les Grands-Bancs peut donner lieu à une intéressante étude de mœurs. Là, en effet, sont réunis des pêcheurs de toute nationalité. Les dangers incessants auxquels ils sont exposés, ainsi que leur pénible travail, permettent de les juger avec les défauts et les qualités de leur race. Français, Anglais, Américains, Espagnols, Portugais, Norvégiens, sont là anxieux, soutenu par l'appât du gain. Tandis que le Français, économiste, industrieux, travaille avec énergie sans prendre un jour de repos, l'Américain se repose régulièrement le dimanche.

Le pêcheur terreneuvien semble plutôt accomplir une corvée. Il n'a pas ce feu sacré qui anime l'homme travaillant pour gagner sa vie et assurer l'existence de ses enfants. Il reste indifférent, car il sait que, bonne ou mauvaise, la pêche ne pourra le sortir de sa triste condition. Il ne s'appartient plus ; il est depuis longtemps déjà la propriété d'un amateur et dans quelles conditions !

La législation française, avec beaucoup de sagesse, défend expressément tous paiements en nature, et les autorités maritimes veillent, autour de la campagne de pêche, à l'observation de ces prescriptions de la loi. Tous nos marins sont donc payés en numéraire, tandis que les pêcheurs terreneuviens ne connaissent que le paiement en marchandises.

On voit les abus qui en résultent ; tous sont débiteurs de leurs armateurs avant d'embarquer, et par suite ils se trouvent impuissants à leur rentrée à débattre leurs intérêts. On leur achète le poisson fort au-dessous de la valeur en paiement de marchandises tels que farines, biscuits, thé, etc., vendues au triple du cours réel. Certains de ces comptes portés devant les tribunaux ont été réduits de 50 à 60 pour cent.

Si ces malheureux, trouvant les prix de la morue peu rémunérateurs, venaient à refuser les offres, on leur retirerait toutes avances au cours de l'hiver, et ils seraient condamnés à mourir de faim avec leurs familles. Ils sont ainsi dans l'entière dépendance des marchands, sans entrevoir jamais le jour de leur libération.

L'Angleterre, d'ordinaire si anxieuse de dénoncer tout ce qui se rapporte à la traite des noirs dans toutes les parties du monde, devrait bien intervenir en cette occasion et surveiller cette grande exploitation des blancs dans une de ses colonies.

VARIÉTÉS

Un vieux cultivateur de quarante années d'expérience donne dans le Mirror and Farmer les conseils qui suivent aux jeunes cultivateurs ses confrères :

Ne vous attendez pas à vous enrichir tout d'un coup avec la culture ; si vous le voulez, la fortune vous viendra lentement mais sûrement.

Ne traitez pas vos enfants comme des esclaves, donnez-leur de temps à autre une petite récréation et mettez quelque argent dans leur poche.

NOTES LOCALES

—Samedi, MM. J. A. Thérèse, S. Dechambault, J. C. Lapointe, P. A. Longpré, P. F. E. Petit, E. Marchand, A. Fiset, S. Desormeaux, Isidore Martin, J. T. Boivin et

J. J. Grignon sont allés en voiture faire visite au Révd Pierre Pelletier, ci devant desservant de St Jérôme, et sont revenus enchantés du voyage et de la charmante hospitalité de leur hôte. Ils ont vivement admiré l'architecture de l'église paroissiale. M. Pelletier ne nous paraît pas encore tout-à-fait guéri de l'ennui. A Terrebonne, les excursionnistes ont fait halte chez M. Thomas Lapointe à sa gracieuse invitation.

—Lundi soir, a eu lieu la réouverture des classes de l'école des Arts et métiers et de l'école du soir. La première est sous la présidence du Dr J. E. Prévost, la deuxième sous celle de M. J. B. Rolland. Après que la fanfare eut exécuté de jolis morceaux, M. Rolland ouvrit l'assemblée, et des discours furent prononcés par MM. Rolland, Dr Prévost, Chs Godmer, maire de la ville, J. H. Lecair, Matte et Robillard. Nous avons remarqué dans ces discours de magnifiques éloges des regrets de Lanelle et J. B. Rolland, fondateur de la section d'école de St-Jérôme. Le premier cours s'est donné mardi soir. Cent trente deux élèves l'ont suivi. Il y en a 141 d'inscrits. S'il y en a qui désirent suivre les cours, ils devront le faire sans délai. Les professeurs de l'école du soir sont MM. Robillard, Desroches et Bélanger et de l'école des arts, MM. H. Matte et A. Thomas, assisté de M. André Magnan.

—Nous regrettons de savoir que M. Théodore Grignon, notre populaire détective nous quitte pour s'établir à Hull, au bureau de MM. Major et DeMartigny. La perspective est, assurément, assez brillante pour lui et nous lui souhaitons plein succès. D'un autre côté, il laisse beaucoup de regrets à St Jérôme à qui il fait honneur par ses talents.

—Nous avons remarqué parmi les visiteurs de la semaine MM. J. C. Wilson et Bennett, manufacturier de Lachute, Robin, Meilleur et Louis Major de l'Annonciation. Ces deux font, en société des arrangements pour conduire un chantier considérable au Nominique. Ils ont acheté la coupe du pin sur les lots de M. Lanthier, commis-voyageur et les lots voisins. Nous leur souhaitons plein succès.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Eugène Marchand, parti depuis quelque temps de St Jérôme, réussit à merveille à Ottawa. M. Marchand, ayant réussi à réparer une machine qui faisait le désespoir d'une compagnie d'électricité, s'est vu faire une offre très flatteuse par cette compagnie, dont il est le maintenant le foreman.

New-Glasgow, 10 Nov.—L'évènement capital de ce matin est le mariage de M. Patrick Benjamin Goodman avec Delle Fincht petite fille de M. Kennedy, un des propriétaires de la ferme Kennedy, de Ste. Sophie. Tout le monde est heureux de l'alliance de ces deux excellentes familles. Aussi est-ce une liesse générale. Nos meilleurs souhaits aux heureux époux.

—A propos de la ferme Kennedy, les citoyens de St-Jérôme ne doivent pas oublier qu'il y a là de quoi satisfaire leur curiosité et leur amour du progrès. Des améliorations très considérables y ont été faites depuis quelques temps.

—Nous apprenons avec plaisir que M. A. Fiset est à faire des arrangements pour conduire son téléphone jusqu'à Ste-Adèle et Ste Agathe. Les citoyens de ces paroisses sont enthousiasmés de ce projet.

—Une différend. Un cheval, marchant à une allure raisonnable vient de Ste-Adèle à St-Jérôme en trois heures. Mardi soir le Dr Grignon est venu de Ste-Adèle, en char plate-forme en 35 minutes l'engin en queue.

—M. Ridout, ingénieur du gouvernement d'Ottawa a fait, cette semaine l'inspection du chemin de fer le Grand Nord.

—Quel dommage ! s'écrie tout le monde que par un si beau temps la compagnie du M & O ne puisse rejoindre les 500 hommes dont elle a besoin pour compléter le chemin.

—Il y a actuellement plus de 50 hommes qui travaillent sur le tracé du chemin de fer de Montfort.

—La Cie du M & O a résolu de se charger elle-même de l'ouvrage interrompu par le contracteur Gordon.

—Mde Grapin, disparue depuis trente-cinq jours en état de folie a été retrouvée ce matin par M. Moran dans son bois, en arrière du moulin Rolland. Elle avait pleinement sa raison ce matin. Exténuée de froid et de faim, elle n'avait pu appeler le secours que par des signes de la main. Depuis le 7 octobre elle n'a vécu que de feuilles et d'eau. Elle a rodé de ce bois au cimetière. Son état inspire de la crainte. Elle est sous les soins du Dr Guillaume Prévost.

LA CIE. INDUSTRIELLE DE SAINT-JEROME.

AVIS est donné à qui il appartient qu'un versement de DIX pour cent est présentement appelé sur le capital-actions de cette compagnie qui sera exigible sous dix jours de cette date et payable entre les mains de M. Eusébe Gibault, le Trésorier.

Par ordre,  
JOS. E. PARENT,  
Secrétaire,  
St-Jérôme, 5 nov. 1891.

Major & de Martigny AVOCATS HULL, P.Q.

Nous suivons spécialement les Cours des districts d'Ottawa et de Terrebonne, siégeant à Aylmer, Hull, Papineauville, Portage-du-Fort, Ste-Scholastique et St-Jérôme C. B. MAJOR, J. C. L. DE MARTIGNY, L.B.; L.L.B.

Une agence de collection pour le Dominion et les Etats-Unis est attachée à notre bureau.

JOSEPH CAMPEAU HOTEL DE PREMIERE CLASSE RUE ST-JEROME - ST-JEROME

ORGUE EOLIEN La Grande Merveille Musicale.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout, c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même peut rendre non-seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates.

Des musiciens éminents, comme le célèbre chef d'orchestre Anton Seidl et autres, recommandent hautement cet instrument, surtout pour la musique classique et opératique.

On ne peut se faire une juste idée de cet instrument merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

Catalogues illustrés gratis. Vu que je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin.

L.E.N. PRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL

Seul importateur des Pianos HAZELTON, FISHER et DOMINION, Et autres

MOULINS A VENDRE

Le soussigné offre en vente ses magnifiques moulins situés dans la municipalité des Mille Isles, Comté d'Argenteuil, savoir : Un moulin à farine muni de deux pierres à moulages français ; un moulin à scie, avec scie circulaire, machine à planer, machine à embouver, machine à clappoirs, machine à bardeaux, et plusieurs autres petites scies.

Aussi : une magnifique ferme avec belle résidence, et plusieurs centaines d'acres de terre à bois, laquelle est une propriété bien désirée.

Ces moulins sont situés sur la ligne projetée du chemin de fer qui partira de St-Jérôme à Montfort, seulement à 9 milles de distance de la ville de St-Jérôme et à proximité de la ville de Lachute et du village de Ste-Scholastique ; il s'y est fait et se fait encore de très bonnes affaires.

Comme je désire me retirer des affaires je vendrai ces propriétés à très bas prix. S'adresser pour conditions par lettre ou sur les lieux, au propriétaire

MATTHEW J. STRONG, Cambria, 18 février 1891.

L'acquéreur voudra bien mentionner qu'il a vu cette annonce dans Le Nord.

PENSION PRIVEE A L'ANCIEN HOTEL BARCELO

Mme BARCELO annonce au public qu'elle tiendra à l'avenir une maison de pension privée de première classe. Les pensionnaires y trouveront tout le confort désirable. Bonne table, bonnes chambres et prix modérés. St-Jérôme, 5 nov. 1891.

Magasin de Modes et Chapeaux.

L. CONTANT

Rue St-George, pres du Marche SAINT-JEROME

Ayant acheté le Fonds du magasin ci-devant tenu par feu Dame Jos. Corbeil (Dile. E. Contant), à de très bonnes conditions, offre ses marchandises à

A 30 P.C. AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

CHAPEAUX ! FOURRURES !

M. CONTANT aura constamment en mains un assortiment complet de Chapeaux pour hommes et enfants, Casques en loutre, Seal et Mouton de Perse pour Messieurs et Dames, Collets en Fourrures, Manchons, Gants, Mitaines, Robes de voitures et Capots en fourrures, etc. Un seul et bas prix. Une visite est respectueusement sollicitée pour vous convaincre de la réalité.

Reménagement ! Deménagement ! !

M. BELANGER

Agent de J. McCarthy & sons, Prescott, Ont. Tout en remerciant leurs pratiques de l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, informant le public qu'ayant fait l'acquisition de la propriété située

PRÈS DU DÉPOT DE ST-JEROME

en face de l'hôtel Beaulieu, ils y ont transporté leur établissement, et ils continuent comme par le passé la vente de la célèbre Bière et Porter de libre qualité de John McCarthy & Sons.

Pianos et Orgues

GRANDE RÉDUCTION Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue, de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte au No 1683, rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage ; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions, ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument usé.

M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qui vend à bon marché aux conditions ordinaires.

CHS. GODMER, MARCHAND DE

NOUVEAUTES Rue St-Jerome

Favorisez l'Industrie Nationale

ET PROFITEZ DE L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE QU'OFFRE LA

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 et 14, rue Saint-Vincent, MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édite sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques ; fabrique une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de

PAPIERS A ECRIRE, PAPIER ECOLIERS, PAPIER FOOLSCAP, (des administrations)

PAPIER A LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES,

ETATS DE COMPTES, MEMORANDUMS, TETES DE LETTRES ETC., ETC.

Défont toute concurrence dans les prix et la qualité.



Statut du Canada

PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Les Statuts et quelques-uns des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau, ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande.

Les Statuts Révisés sont maintenant prêts. Prix de deux volumes, \$5.00.

S. E. DAWSON, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie.

Département des Impressions et de la Papeterie Publique Ottawa, 13 mars 1890.

CONTREBANDE

(suite)

III

Le poste de la douane à Querterac, cause de la situation même de la ville, est d'une particulière importance, et d'ordinaire, obéit scrupuleusement à de sévères consignes; de ce point, les gardes-frontières, dans des allées et venues continuelles, surveillent l'étroite vallée, seul passage ouvert, entre les deux pays, sur une étendue de quarante lieues: partout ailleurs, des rocs à pics ou des ravins formidables. Mais, au temps de l'épidémie ce fut la mort qui vint elle-même relever les douaniers de leurs factions habituelles; le poste ne fut pas plus épargné que les rues; en quelques jours, vingt hommes succombaient; alors, les survivants, aveuglés, gagnés par la panique, négligèrent leur service. Un service tint bon: un sergent chevronné, le vieux Valgenod (il prononçait Valgenolde). C'est que lui était né douanier: il chassait de race; il flairait un contrebandier trois heures d'avance; à six lieues un ballot de tabac l'eût fait éternuer. Nuit et jour, — tout en déclarant que ce serait embêtant pour un vieux gabelou de mourir de la colique — il continua ses rondes, multiplia ses gardes, prenant le tour de ceux qui manquaient à l'appel, — l'œil sans cesse fixé sur la montagne, repaire des mécréants. Il les connaissait tous, ces négociants-là; cent fois, par des nuits suspectes, l'avait tiré sur eux comme sur des lapins, quand il les apercevait rôdant autour de la ville, dans quelque dessein maléficiel. « Pas un ne lui faisait le poil... si, un peut-être... on ne savait pas... ils étaient de force... » Encore un vieux, le père Méritas, un romanchel à bon gré. Valgenod et lui avaient si souvent lutté de finesse et d'audace que tous deux s'estimaient, à leur manière.

— Valgenod, quelle canaille! disait Méritas, — sans lui... ah! sans lui!... Et Valgenod, de son côté: « Méritas! un rude coartier... Le lendemain de ma mort, il passera Madrid en France. »

A la vérité, Méritas était contrebandier comme Valgenod était douanier, de tempérament, d'instinct; c'était sa vocation. Il avait inventé des ruses, des stratagèmes de génie, et ne s'était jamais laissé surprendre; il était le chef reconnu de toute la troupe, et son influence s'étendait plus loin, sur les bandes errantes. Dans les trous de la montagne, il entassaient les marchandises, tabac, étoffes, peaux de bêtes, dentelles espagnoles, nommées blondes, alcools; — et, peu à peu, tout cela s'écoulait, entraînait en France; par où, comment? le diable seul en connaissait l'histoire.

Ponc Valgenod et Méritas se haïssaient et s'estimaient.

IV

Le troisième jour de l'épidémie, au crépuscule, Valgenod, le nez au vent, vit une charrette s'engager dans la vallée, au pas d'un mulet porteur, et se diriger droit sur les portes de la ville. Derrière venaient Méritas et quelques dépenaillés de sa sorte, et tous chantaient des psaumes dans un patois de reproches. La voiture étaient à claire-voie; de loin, malgré la nuit tombante, le sergent distingua la forme longue d'un cerceuil.

— Ah! ah! grogna-t-il, on crève aussi là-bas... il n'y a donc pas que les honnêtes gens?... »

Il rengea pour laisser passer le convoi et salua militairement (tout mort vaut un salut, à ce qu'on dit). Devant les bâtiments de la douane, le vieux Méritas, les yeux rouges dans sa face blanche, leva ses grands bras maigres au ciel et sanglota: — Ma femme! ma femme! ma femme!

— Pauvre vieux, fit Valgenod; et il alluma vivement une pipe, car il se sentait attendri à l'excès.

Deux jours plus tard, un convoi semblable tournait encore la montagne et Méritas marchait encore derrière; seulement, cette fois, sur la voiture, il y avait trois cerceuils.

— Ah ça! pensa Valgenod, c'est un abonnement...

Mais le vieux contrebandier hurlait déjà sur tous les tons, avec des hoquets rauques en s'arrachant le poil: — Mes fils! mes fils! qui me rendra mes fils!!!

Le sergent salua trois fois, et le poste tout entier, rangé en bataille le long des grilles ouvertes, se découvrit pieusement devant le poignant désespoir de ce père en délire.

A partir de ce jour, tous les soirs, régulièrement un chaquement moruaire pénétra dans la ville. Presque chaque fois, Méritas était de l'escorte. Il s'avavançait, soutenu sous les bras par des amis voulant suivre quand même invoquant Dieu, bénissant les défunts, pleurant sur sa destinée. Successivement il enterra sa femme, ses fils, ses filles, ses neveux ses cousins... Un jour il supplia Valgenod de le tuer, de mettre fin à son martyre... Le sergent haussa les

épaules... « Il devient fou, dit-il, et il y a de quoi! »

A présent, à force de pitié, il sentait sa vieille estime tourner en affection pour son ancien ennemi.

Cela durait depuis trois semaines. C'est alors que, dans la ville, on s'étonna. Querterac sortait de sa torpeur, le mal semblait envolé; les morts se faisaient de plus en plus rares; les fenêtres se rouvraient; on eût été tout à fait rassuré sans ces maudits convois arrivant du dehors, chaque soir, à la même heure, preuve lamentable que l'épidémie persistait, sinon dans la ville, tout au moins à ses portes... et, précipitamment, on continuait à fuir l'approche des contagieux cortèges.

V

Un soir, — ce fut le dernier, — trois voitures, comme d'habitude, franchissaient le pont de l'octroi; une d'elles, la première, accrocha la borne, le mulet recula, et, sur une défense imprévue, la charrette versa son contenu, — deux cerceuils, — aux pieds de Valgenod. Aussitôt Méritas et tous les pleureurs, ouvrant les bras comme de grands oiseaux trois heures d'avance, s'envolèrent vers la montagne; et Valgenod, stupéfié, à la place d'un cadavre empoisonné, devant lequel il s'enfuyait déjà, vit rouler dans ses jambes quatre ballots de marchandises soigneusement étiquetés.

Il cria: « Aux armes! »

Le poste accourut; trop tard, les contrebandiers étaient loin. On fouilla les deux autres voitures, tous les cerceuils: on trouva partout une cargaison semblable, également déguisée. Valgenod s'arracha les cheveux...

Alors, on eut la clef du mystère, l'explication de ces morts multiples, de ces pieuses funérailles: Pas un « gneux d'en haut » n'avait succombé; Méritas n'avait perdu ni femme, ni fils, ni filles; tous les cerceuils, entrés dans Querterac par l'octroi même, salués par les douaniers, par Valgenod, le premier, hélas! étaient bourrés de dentelles, d'alcools et de tabac. A travers les rues désertes, sans crainte de rencontre, ils étaient conduits dans une maison de reuil, aux portes du cimetière; quand on y pénétra, au cours de l'enquête, elle était vide ou à peu près. Toutes les marchandises, chaque jour, au fur et à mesure, avaient été sur les grandes villes. Le choléra avait servi à quelque chose.

A cette découverte, toute la ville fut secouée d'un fou rire, — et la joie était d'autant plus vibrante, exubérante, tapageuse au plein air, qu'on se sentait, cette fois, définitivement délivré...

De cette heure néfaste, Valgenod jura que, s'il voyait passer un squelette, il lui ferait retourner ses poches... Il devait aussi tuer deux ou trois fois le vieux Méritas. Mais le vieux bohème et sa bande ont quitté ce coin de la montagne devenu trop dangereux aux mystifications... Ils se sont retirés, — après fortune faite.

MAURICE MONTÉGUT.

L'Orme-au-Diable

LÉGENDE ORLÉANAISE

Lorsqu'on sort d'Orléans par la porte Bannier, et qu'on suit la route de Paris, on trouve bientôt à gauche une rue dite Caban ouvrant presque en face de la venelle Guignard. Cette rue traverse celle des Murlins et conduit à un carrefour où aboutissent quatre chemins; à l'est, la rue Caban; au nord celle des Cloiers, qui conduit à la grande des Groux à l'Ouest, la venelle du Moulin, qui mène à la rue Torse; et au midi, la rue de la Marre des-Sologneaux, conduisant au boulevard extérieur de la porte Saint-Jean. Au milieu de ce carrefour s'élevait encore, il y a cinquante ans, un orme séculaire, connu dans tout le voisinage sous le nom d'Orme-au-Diable. Cette dénomination, que nous avons trouvée dans d'anciens titres de propriété et sur un plan dressé par Fleury en 1652, avait piqué notre curiosité à tel point que nous voulûmes connaître l'origine. Nous la demandâmes à l'histoire, mais l'histoire dédaigne ces sortes de sujets. Nous eûmes recours à la tradition, et celle-ci, toujours complaisante, nous raconta ce qui suit:

Il y a bien longtemps, à l'extrémité de la venelle qui séparait le champ de Requiem du clos de Vaulpant, s'élevait le moulin des Hauts-Champs. Le meunier était un jeune homme d'un caractère mélancolique et qui vivait dans l'isolement. Souvent il lui arrivait de rester des journées entières enfermés dans son moulin, et ces jours-là des cris étouffés tels qu'en pousse un homme qu'on étrangle avaient frappé les passants d'épouvante. Ceux qui rencontraient le meunier à la suite de ces lutes mystérieuses, le voyait pâle, défait, et se tenant à peine. On ne tarda pas à dire que le meunier des Hauts-Champs était hanté des esprits. Aussi pendant longtemps ne put-il trouver de femme.

Un jour, pendant il eût occasion de voir une jeune fille de Chécy qui

lui plut. Il la demanda en mariage et Marie Poquelin, que l'air mélancolique de Jacques Lavassor avait touchée profondément, consentit à lui donner sa main, Jacques devint moins triste, et depuis que la jeune femme, quelques jours après ses nocces, eut placé au-dessus de la porte du moulin une croix de bois bénit les esprits n'y revinrent plus. Le bonheur semblait donc leur sourire, lorsque la veille de Noël, deux habitants de la ville, qui se rendaient de la porte Renard à une veillée qui se tenait au Ponceau, aperçurent au clair de la lune quelque chose de blanc au pied de l'orme du carrefour. Ils s'en approchèrent et reconnaurent avec terreur Jacques le meunier, se tordant dans d'affreuses convulsions. Ils s'enfuirent saisis d'épouvante, et parvenus devant la maison du Ponceau, ils y entrèrent en criant qu'ils venaient de voir Jacques et le diable se battant au pied de l'orme.

— Bien sûr, ajoutèrent-ils, on trouvera demain le cadavre de Jacques car le diable lui serrait tellement la gorge qu'il en avait la face toute noire.

— Ah! mon Dieu, dit la vieille Madelon, il est donc vrai que Jacques est possédé?

— Certainement ajouta une autre vieille, l'oracle du voisinage je l'avais toujours dit.

— Mère, reprit à enfant, comment ferons nous pour retourner à la maison, si le diable est au carrefour.

— Il faudra clouer à l'orme l'image de monsieur Saint-Ladre.

Quand tu mettras l'image de monsieur Saint-Ladre à cet orme, comme cette pauvre petite femme a mis la croix de bois à son moulin qu'en arriverait-il? le diable irait ailleurs, et voilà tout.

— Si Notre Seigneur était encore ici-bas, dit un des esprits forts du faubourg, il délivrerait Jacques; mais il y a longtemps qu'il a quitté la terre, et depuis son départ, le diable a beau jeu.

— Comment, reprit la mère Simonne avec sévérité, est-ce que les prêtres n'ont pas le pouvoir de chasser le démon? Vous connaissez bien tous la michaélite, qui demeure à Saint Marc? Eh bien! notre curé qui est un saint homme, l'a délivrée du malin qui la possédait. Durant le jour, elle était assez tranquille, parce que le diable la quittait à l'aube naissante et allait se cacher dans la fosse qui est devant la maison; mais quand la nuit était arrivée, le démon, sortant de la fosse, tourmentait cette pauvre malheureuse que c'était pitié de la voir.

— Ce n'est pas moi, ajouta une jeune fille, qui passerai par le carrefour après soleil couché.

— Et moi, reprit l'enfant, je n'y passerais pas en plein jour sans me signer.

— Et tu ferais bien, dit le portier de Saint-Ladre, car le diable est comme un lion rugissant qui rôde pour trouver sa proie.

Que le bon Dieu et monsieur Saint Pouair nous en préservent! s'écria à son tour Mariette de Vanoulan; je n'irai plus chercher la fournée chez Jacques.

— Imbécile, lui dit son mari, ne crois-tu pas aussi que le diable passe dans la farine?

— Il est bien passé dans le corps des porceux, reprit le portier.

Ce trait de savoir eut les honneurs de la veillée, et il demeura constant que le meunier des Hauts-Champs était possédé.

Pendant que les langues allaient ainsi, Jacques regagnait sa maison heureux en songeant que sa femme ne l'avait pas vu. Sa joie ne devait pas être de longue durée. Un soir en revenant de la Chaussée, où il était allé porter de la farine, il trouva Marie en pleurs. Il la pressa de

questions, et finit par apprendre que la meunière de la Marre-des-Sologneaux étant venue voir sa femme, lui avait raconté ce qui s'était dit à la veille de Noël. — Tu vois, ajouta Marie, si je dois pleurer. Faut-il que le monde soit méchant!

A ce récit, les traits de Jacques s'assombrirent, puis, passant tout à coup de cette tristesse profonde à l'exaltation la plus vive, l'infortuné, leil hagard la voix, haletante, parut succomber aux éteintes convulsives de la plus affreuse maladie. Marie eut peur, et dans ce premier mouvement, elle s'enfuit en jetant son tablier sur le visage de Jacques; mais bientôt l'affection l'emportant sur la crainte, elle revint près de son mari et lui prodigua les soins les plus tendres.

Après deux heures d'atroces convulsions, Jacques recouvra enfin la raison.

— Pauvre homme! dit Marie, cela était donc vrai... pourquoi me l'avoir caché.

Je craignais tant de te faire de la peine. Avant notre mariage, quand je sentais les approches de mon mal, je me retirais dans le moulin mais lorsque tu devins ma femme je m'enfuyais dans les champs, et le plus souvent au carrefour, afin que tu ne connusses point mon malheur.

— Ecoute, Jacques, pendant que tu étais entendu là, à ne savoir ce que tu fais, j'ai prié le bon Dieu et il m'a envoyé la pensée d'aller trouver notre curé qui nous indiquera peut-être un remède.

— Je veux bien, Marie, je serais si heureux de guérir pour toi!

Le lendemain ils se présentèrent tous deux au curé de Saint-Pouair.

Celui-ci les accueillit avec bonté et leur demanda ce qu'ils attendaient de lui. Jacques se tenait debout, les yeux baissés et n'osant ouvrir la bouche. Marie se mit à pleurer en s'écriant: Ah M. le curé, ils disent que Jacques est possédé... Puis, se remettant un peu, elle raconta ce qui s'était passé la veille. Le Curé se fit répéter tous les détails de cette scène et dit: Mon enfant votre mari n'est point possédé; mais il est atteint d'une cruelle maladie.

— Bien vrai! M. le Curé?

— Oui, bien vrai.

— Oh! que nous sommes heureux mon Jacques! puisque tu n'es pas possédé, nous irons prier Notre-Dame de Saint-Paul, et tu seras guéri. N'est-ce pas, M. le curé?

Dieu peut tout, mes enfants et il aime à exaucer les humbles de cœur; mais ne vous abandonnez point à une espérance aveugle Dieu nous refuse souvent ce que nous lui demandons avec le plus d'ardeur, parce qu'il sait mieux que nous ce qui peut nous conduire au bonheur éternel.

— Oh! il nous exaucera! Adieu, M. le curé.

— Adieu, mes enfants.

Le meunier et sa femme firent une neuvaine à Notre-Dame-des-Miracles, et ils crurent que le mal était dissipé. Ils furent encore heureux pendant quelques temps. Enfin, au déclin de la lune de mars, la maladie reparut. Jacques se désolait; Marie le soignait, le consolait, et plusieurs années s'écoulaient ainsi.

J. BELANGER, Artiste - Photographe

RUE ST-GEORGE | ST-JEROME. HOTEL du MARCHE

— TENU PAR — Louis Corbeil

RUE ST GEORGES, | ST-JEROME.

JOS. E. PARENT NOTAIRE | NOTARY COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE RUE ST-GEORGES ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVENTAIRES, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annonces gratuites. Toujours des TERRES, EMBLEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

M PARENT ci-devant dans la maison Villemore, a transporté depuis le ter mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

HOTEL AVELINE Ste-Adele (Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)

AU PUBLIC VOYAGEUR.

Le soussigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenue par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible.

Table de Ire classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE AVELINE, Propriétaire.

Peinture Caoutchouc

A L'EPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

— DE —

A. A. WILSON & CIE.

R. G. GAUCHER

SUCCESEUR

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

Constamment en mains BLANC DE PLOMB ANGLAIS, PEINTURE A COUVERTURE, HUILES de toutes sortes, VERNIS pour couverture de voiture (Top Dressing Varnish), VERT DE PARIS, et MAILLETS de TAILLEUR de PIERRE.

219 & 221, RUE SAINT-PAUL,

Coin de la Place Jacques Cartier.

MONTREAL.

Mme. Thos. Désormeau

MAGASIN de MARCHANDISES SECHES

RUE ST-JEROME,

Porte voisine de Chs. LAFLAMME.

Mme DESORMEAU se charge de réparer et travailler toutes sortes de pelletteries, telles que Casques, Manchons, Collets, Manteaux Capots, etc. Le public est invité à lui donner son encouragement.

DAME T. DESORMEAU.

FABRIQUE DE Meubles et de Rouets

P. Y. VEZINA

RUE ST-JEROME | ST-JEROME

MAGASIN

(En face de l'Hôtel Barsalou)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc.

Rouets, Moulins à laver, e.c., etc.

Toujours en mains, Bois prêt aré pour bâtisses, tels que Moulures et Tournage, Decoupage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit secs ou en bilots, au plus haut prix.

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la montée de Montigny. 5 a. 1 a

FERME A VENDRE

A STE-AGATHE DES MONTS

Située près du lac avec magnifique résidence (maison à 2 étages), confortable pour maison de pension, à très bonne condition.

S'adresser sur les lieux à

DAME VVE L. A. FILIATRAULT.

LA

BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme.

Traites et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE

Jérôme, 20 Mai 1886.

Gaucher et Telmosse

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs, Epicerie

242, 244 et 246 rue Saint-Paul

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Departement des Provisions

Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires

MONTREAL, P. Q.

12 Avril 9 1 a.

P. F. E. PETIT

NOTAIRE

RUE LABELLE, ST-JEROME,

(Bloc Dr de Martigny)

Aux Annonceurs dans la "Gazette"

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes:

1o Adressez: "La Gazette du Canada Ottawa, Canada"

2o Indiquez le nombre d'insertions requises

3o Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont: dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une semaine.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. Un charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

S. E. DAWSON, Imprimeur de la Reine

Bureau de l'Imp. de la Reine 1er avril 1886.



THOS. F. G. FOISY, seul fabricant Canadien, au Canada, de Pianos droits, carrés et à queue.

Je sollicite le commerce de gros et détail. Agents demandés dans tout le Canada. Grand sacrifices aux Communautés Religieuses. Mes pianos sont garantis pour cinq ans ou je les remplacerai par un autre si ce n'est pas tel que représente. Je suis aussi seul propriétaire des machines Wauver et White pour la province. Ecrivez de suite pour l'agence. Réparations importantes de pianos à ma fabrique, moindres prix, et exécutées promptement. Toute communications devront être adressées à

THOS. F. G. FOISY

BUREAU PRINCIPAL: 429, 431, 433 et 435 RUE ST-LAURENT, MONTREAL. 1700 TELEPHONE